

Dr. Élan



Cher Dr. Élan,

Des projets que notre PJ ne peut financer seul sont en suspens. Comment pouvons-nous trouver des financements ?

Aide financière publique

Les budgets des parlements des jeunes suisses diffèrent selon le lieu et la taille, mais atteignent entre 0.- et 50 000.- francs par année. Normalement, c'est le comité qui est responsable du budget.

Alors que certains parlements des jeunes disposent librement de leur budget, d'autres doivent obligatoirement formuler une demande auprès de la commune pour chaque dépense.

Conseil : rendez vos activités et vos besoins visibles à la commune, faites du lobby auprès des politicien-ne-s concerné-e-s et montrez que le PJ investit bien son argent ! [Offres des Workshop](#)

Aide financière privée

Malgré une subvention communale, les PJ dépendent d'autres sources de financement pour des projets plus conséquents. Les options les plus importantes pour la collecte de fonds sont représentées par :

les fondations

Les fondations ont des buts précis et, avec leur argent, soutiennent divers projets qui y correspondent.

Conseil : informez-vous d'abord par téléphone des possibilités de financement qu'offre une fondation avant de lui faire une demande.

les sponsors

Une entreprise qui vous sponsorise vous met à disposition soit de l'argent, soit des produits et services. En échange, elle fait de la publicité lors de votre manifestation.

Conseil : veillez à ce que la publicité de l'entreprise soit adaptée à votre projet. Il n'est par exemple pas idéal de faire appel à une entreprise de tabac pour financer un projet sportif.

le financement participatif

Ensemble, de nombreuses petites sommes représentent un gros montant et peuvent ainsi vous permettre de financer un projet.

Conseil : peut-être que des personnes de votre commune sont prêtes à déboursier cinq francs pour un projet. Pour cela, il est nécessaire d'avoir un bon réseau et des contacts en politique. Essayez de trouver des personnes qui soutiennent généralement des projets de jeunes. [Workshop réseau](#), [brochure réseau](#), [système de parrainage](#)

le Fonds PJ

Via le Fonds PJ, la FSPJ soutient des parlements des jeunes pour qu'ils mettent en place leurs projets. Pour y avoir droit, votre parlement des jeunes doit être membre de la FSPJ. [Fonds PJ](#), [devenir membre](#)

Tu pourras trouver d'autres **possibilités de financement** et la manière dont rechercher des financements dans la **brochure de conseil** [« Organisation »](#).